



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DU PARLEMENT DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Québec
29-30 septembre 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Isabelle Giguère, directrice générale de l'information et de l'expérience visiteur
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales et au protocole

DÉLÉGATION NÉO-ZÉLANDAISE

- M. Rawiri Waititi, co-chef du Māori Party et député
- M^{me} Rachel Boyack, députée
- M^{me} Nicola Grigg, députée
- M. Shanan Halbert, député
- M. Simon Watts, député
- M. Winton Holmes, conseiller en relations interparlementaires, Parlement de la Nouvelle-Zélande
- M. Iain Wood, conseiller politique, Haut-Commissariat de la Nouvelle-Zélande à Ottawa

CONTEXTE

Une délégation de parlementaires de la Nouvelle-Zélande a effectué une mission d'étude au Canada du 26 au 30 septembre 2022 pour en apprendre davantage sur les politiques publiques et le parlementarisme canadien. Avec l'appui du Haut-Commissariat de la Nouvelle-Zélande à Ottawa, les membres de la délégation ont rencontré divers représentants de la Chambre des communes, du Sénat du Canada et des Premières Nations et Inuit.

Dans le cadre de leur visite, la délégation néo-zélandaise a souhaité se rendre à Québec pour rencontrer le président et le secrétaire général de l'Assemblée nationale ainsi qu'effectuer une visite de l'Hôtel du Parlement. D'autres rencontres étaient aussi prévues avec des représentants de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, du Secrétariat aux affaires autochtones et de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Tisser des liens avec le parlement de la Nouvelle-Zélande et discuter de l'actualité politique et parlementaire au Québec et en Nouvelle-Zélande.

- Bien que l'Assemblée nationale n'entretienne pas de relations officielles avec le parlement néo-zélandais, le Québec et la Nouvelle-Zélande se côtoient dans le cadre des activités de l'Association parlementaire du Commonwealth. Le président et le secrétaire général ont tous deux mentionné l'ouverture et la disponibilité de l'Assemblée nationale à entretenir des relations de collaboration plus étroites avec la Chambre des représentants de la Nouvelle-Zélande.
- Les échanges entre le président, le secrétaire général et les membres de la délégation néo-zélandaise ont porté sur l'actualité politique et parlementaire du Québec. Il a notamment été question des élections générales et de la journée nationale sur la réconciliation et la vérité. Le président a mentionné que la langue, l'immigration, les aînés, la santé, l'éducation, le logement et le coût de la vie ont fait partie des enjeux phares de la campagne. Quant aux enjeux autochtones, le président et le secrétaire général ont souligné la volonté de l'institution d'en faire davantage à ce sujet. Ils ont indiqué que l'Assemblée a offert une formation sur les enjeux autochtones à l'ensemble des parlementaires et du personnel politique ainsi qu'à certains membres de l'administration parlementaire. Ils ont tous deux interrogé la délégation néo-zélandaise sur les mesures mises en place au sein de leur parlement pour favoriser une meilleure participation et représentation du peuple maori.
- Les discussions ont aussi porté sur les fonctions et les mandats de la présidence et du secrétariat général de l'Assemblée.

Échanger sur les thèmes d'intérêt de la délégation néo-zélandaise et présenter les projets institutionnels en cours.

- L'enjeu de l'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens a été abordé par le président, qui a souligné la volonté de l'Assemblée de rapprocher les institutions démocratiques du public. Il a mis de l'avant le nouveau pavillon d'accueil et sa programmation citoyenne ainsi que les initiatives menées par le parlement pour intégrer les nouvelles technologies aux travaux parlementaires. Le président s'est ensuite entretenu avec les parlementaires néo-zélandais de la Table citoyenne, une démarche de consultation qui a permis à l'Assemblée de recueillir 96 recommandations citoyennes afin d'alimenter la réflexion pour la prochaine réforme parlementaire. Le projet de réforme parlementaire a suscité des échanges entre les membres de l'Assemblée et de la Nouvelle-Zélande, notamment sur les thèmes de la conciliation travail-famille et du traitement des pétitions.
- La question de la représentativité a été au cœur des échanges entre le président, le secrétaire général et la délégation de la Nouvelle-Zélande. Les discussions ont ainsi porté sur la représentation politique des femmes, des Maoris, des populations du Pacifique, de la communauté LGBTQ+ et des nouveaux arrivants. Les parlementaires de la Nouvelle-Zélande ont expliqué le fonctionnement du mode de scrutin proportionnel mixte et des sept sièges réservés aux élus maoris qui favorisent une meilleure représentativité au sein du parlement néo-zélandais. Ils ont mentionné que la présidence du parlement ainsi que plusieurs postes de ministres étaient occupées par des représentants de la diversité, indiquant au passage l'existence de caucus arc-en-ciel et maori.
- Le secrétaire général a présenté à la délégation néo-zélandaise les grands projets institutionnels du Parlement en matière de sécurité et de cybersécurité, de planification stratégique, de développement durable, de modernisation de l'Hôtel du Parlement et de transformation numérique. Il a aussi abordé avec eux le projet « Nouvelle législature » pour l'accueil et l'accompagnement des 125 parlementaires de la 43^e législature et de leur personnel politique.

Offrir une séance d'information sur le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

- Les parlementaires néo-zélandais ont assisté à une présentation de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie, M^{me} Ariane Mignolet, sur son rôle, ses fonctions et ses champs d'intervention. Ainsi, ils ont pu en apprendre davantage sur l'institution et les règles déontologiques qui guident la conduite des membres de l'Assemblée nationale et de leur personnel. La commissaire et les membres de la délégation ont notamment discuté des enjeux de conflits d'intérêts et de déclarations d'intérêts ainsi que des processus d'enquêtes et de rapports de la commissaire.

AUTRES RÉSULTATS

La directrice générale de l'information et de l'expérience visiteur a présenté aux membres de la délégation néo-zélandaise les grandes lignes de l'expérience visiteur et les projets en cours pour faire du Parlement une véritable maison citoyenne, où les citoyennes et les citoyens prennent part au débat public et s'approprient les outils de participation mis à leur disposition. Les parlementaires de la Nouvelle-Zélande ont aussi effectué une visite guidée de l'Hôtel du Parlement.

Avec la coordination de l'Assemblée, la délégation de la Nouvelle-Zélande a pu s'entretenir avec des professeurs de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval et des représentants du Secrétariat aux affaires autochtones.

STATISTIQUES



SUIVIS

Transférer au parlement néo-zélandais la documentation en lien avec la politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail, la Table citoyenne, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale et la planification stratégique.

Évaluer la possibilité d'organiser une séance virtuelle d'échanges de bonnes pratiques sur les termes de la représentativité, de la diversité et de l'inclusion avec la Chambre des représentants de la Nouvelle-Zélande.

DÉPENSES

| | |
|-----------------------|------------------|
| Transport | 0 \$ |
| Restauration | 144,90 \$ |
| Hébergement | 0 \$ |
| Interprétation | 500,00 \$ |
| Divers | 0 \$ |
| TOTAL | 644,90 \$ |

Ce rapport a été approuvé par les participants.